

78 votre canton

/ Vélizy-Villacoublay /

Vélizy-Villacoublay

Transports le tramway Viroflay-Vélizy- Châtillon

21 000 habitants, 30 000 salariés, 60 000 visiteurs et clients dans les centres commerciaux, la ville de Vélizy-Villacoublay souffre depuis 40 ans de l'absence d'un transport en commun à grande capacité.

Ainsi, le projet de tramway, permettant de relier la ville aux gares SNCF et RER de Viroflay à l'ouest et au métro parisien de Châtillon à l'est, représente un enjeu économique majeur, un atout essentiel de l'attractivité de notre territoire. Pour les Véliziennes et les Véliziens ce sera également une facilité nouvelle de déplacements, une plus grande autonomie pour les jeunes et les anciens, une alternative à l'automobile. En effet 8 stations desserviront la majorité des quartiers. Avec une fréquence de 3 minutes aux heures de pointe et de 7 minutes pendant les heures creuses, le tramway mettra de manière permanente et fiable les gares de Viroflay à 15 minutes et le métro parisien à 30 minutes de Vélizy-Villacoublay, dans une amplitude quotidienne s'étalant de 5 heures 30 à minuit 30.

Le financement des infrastructures sera assuré par l'Etat, la Région Ile-de-France et les Départements des Yvelines et des Hauts de Seine, maîtres d'ouvrage respectivement sur leur territoire. Pour le matériel, le financement sera assuré par la RATP, retenue pour l'exploitation.

A la suite de l'enquête publique réalisée début 2005, la Déclaration d'Utilité Publique a été signée le 10 février 2006. Etudes de réalisation et travaux vont donc pouvoir commencer. A ce jour, nous pouvons pronostiquer le début des travaux en 2007 pour une mise en service vers fin 2010. ■

Collèges Travaux de réhabilitation

Dans le cadre de son plan pluriannuel d'investissement, après les travaux de réhabilitation de la demi-pension du collège Saint-Exupéry, le Département a engagé une opération de réhabilitation des infrastructures de la SEGPA (section d'enseignement général professionnel et adapté) au collège Maryse Bastié. Enveloppe prévisionnelle : 2,5 millions d'euros. ■

Vie économique DASSAULT Système, une nouvelle entreprise de pointe à Vélizy- Villacoublay.

Territoire des pionniers de l'aviation, Vélizy-Villacoublay renoue avec le nom d'un grand avionneur.

Filiale du groupe DASSAULT, Dassault Système a établi sa notoriété mondiale dans le domaine du process industriel et de l'informatique en 3 D. Le logiciel Catia, bien connu dans le monde de l'industrie, est notamment largement utilisé par les constructeurs automobiles.

A l'étroit dans ses locaux de Suresnes, Dassault Système a choisi notre ville pour y faire construire un campus moderne offrant des conditions de vie et de travail optimum.

Ainsi, à terme, ce seront 2 500 salariés (majoritairement ingénieurs et techniciens) qui occuperont les nouveaux locaux.

Parmi les critères de choix du site de Vélizy-Villacoublay qui ont retenu l'attention des dirigeants de Dassault Système, rappelons : la fiscalité, la qualité environnementale du site, la diversité et la qualité des équipements publics (sportifs et culturels notamment), la qualité de la vie associative et, considérés comme déterminants, le projet de tramway et la « boucle informatique interurbaine » à très haut débit (véritable autoroute de l'information) construite par le Département.

Dassault Système qui travaille en partenariat avec de nombreuses entreprises constitue à elle seule un véritable pôle d'attractivité.

La demande de permis de construire est actuellement en cours d'instruction, l'ouverture du nouveau site Dassault Système est prévue courant 2008. ■

Edito

Madame, Monsieur,
La ville de Vélizy-Villacoublay est, comme vous le savez, un canton à elle seule.

Les intérêts du canton et de la ville sont donc complémentaires et imbriqués.

Le Conseiller général a une double mission :

> Représenter et défendre les intérêts de son canton à l'Assemblée départementale.

> Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique départementale.

Comme tous les élus, le Conseiller général doit rendre compte de son action. Elu de proximité, c'est naturellement aux Véliziennes et aux Véliziens que j'ai souhaité m'adresser pour faire le point d'avancement des projets que nous menons avec Pierre Bédier, Président du Conseil général, et l'Assemblée départementale.

Revenant vers vous régulièrement, 3 fois par an, cette lettre me permettra également de vous informer sur les orientations et les objectifs de la politique départementale.

Dans ce premier numéro, j'ai sélectionné des sujets importants impliquant le Conseil général et concernant le tramway, la vie économique et la réhabilitation de nos équipements.

Dans les prochaines parutions, j'évoquerai d'autres domaines soutenus également par le Conseil général comme le logement, la solidarité, les crèches, la culture, les infrastructures routières, etc.

Je vous en souhaite bonne lecture et reste à l'écoute de vos remarques et suggestions.

Merci.

Joël LOISON
Maire
Conseiller général

Le tramway mettra les gares de Viroflay à 15 mn de Vélizy-Villacoublay.

Le pôle d'activités vélizien regroupe 30 000 salariés.

La piscine accueille 160 000 visiteurs par an.

Sports

Réhabilitation des équipements sportifs :

> Le gymnase Richet

Il aura fallu plus d'un an, plusieurs appels d'offres infructueux et une remise en cause de la solution initiale proposée par le bureau d'études, pour parvenir à la réfection de la toiture du gymnase Richet. Ce gymnase est essentiellement utilisé par les associations sportives véliziennes (basket, volley, escalade notamment) et les élèves du collège Maryse Bastié. C'est à ce titre que le Département, qui gère les collèges, est venu en aide à la Ville en accordant une subvention de 244 000 euros représentant 45 % des dépenses engagées.

Reconnu conforme par le bureau de contrôle et la commission de sécurité, le gymnase a rouvert ses portes fin février 2006.

> Le centre sportif Robert Wagner

Abrillant le centre nautique, un gymnase polyvalent, un gymnase aux agrès, une salle de musculation, une salle d'arts martiaux, une salle d'escrime et le centre administratif et technique de gestion des équipements sportifs de la Ville, le centre sportif Robert Wagner, après 40 années de bons et loyaux services, nécessitait une indispensable réhabilitation. La priorité a été donnée, en fonction des urgences, aux structures du bâtiment, au centre nautique (traitement de l'eau, vestiaires, etc.), à la mise aux nouvelles normes réglementaires, à l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite...

Cette première phase représentant une enveloppe budgétaire de 6 millions d'euros (le Département intervenant à hauteur de 1,2 million d'euros, soit 20 %) a commencé en juillet 2005. D'une durée totale de 16 mois, elle devrait cependant permettre la réouverture du centre nautique en août 2006 et une finalisation des travaux en novembre 2006.

Une phase ultérieure permettra de terminer la réhabilitation. ■

Expressions politiques

En application de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression des groupes politiques composant l'Assemblée départementale. Les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Groupe de la majorité départementale

6 000 logements par an dans les 5 années à venir, tel est l'objectif approuvé par notre Assemblée Départementale le 4 février 2006, à l'initiative du Président Pierre BÉDIER.

Dotée d'une enveloppe financière de 36 millions d'euros, cette politique ambitieuse et innovante est destinée à permettre la construction d'ici à 2010 de 30 000 logements - en location ou en accession sociale à la propriété - soit une augmentation de 50 % du rythme de la construction actuelle.

En collaboration avec les collectivités locales, cette politique audacieuse de réduction des inégalités, permettra aux jeunes ménages yvelinois de vivre dans des logements de qualité, renforçant ainsi l'attractivité de notre territoire, seule source de créations d'emplois.

Groupe socialistes et apparentés

Le Conseil général a changé de président mais pas de majorité hélas ! Après les années Borotra, marquées par une personnalité atypique et républicaine dont nous ne partageons pas toutes les options mais que nous respectons et qui nous respectait, voici le temps de M. Pierre Bédier. Nous n'avons pas présenté de candidat contre lui car compte tenu du découpage électoral injuste et de ses résultats (9 gauche sur 39 !) cela n'aurait servi à rien et surtout parce que nous voulons vous défendre vous qui nous faites confiance même si nous sommes minoritaires : nous jugerons donc sur pièces et actes, pas sur blabla. Nous dirons oui, nous dirons non : des valeurs, oui, de l'idéologie, non. De la justice sociale, oui, des privilèges, non. Opposition constructive.

Aidez-nous à tenir ce cap : prenez contact, venez juger sur place !

Groupe communiste

Le groupe communiste composé de Jacques Saint-Amaux pour le canton de Limay et de Michel Espinat pour le canton de Trappes, participe activement aux débats de l'assemblée départementale.

Au sein de celle-ci largement dominée par la droite, notre ambition est de porter les aspirations de la jeunesse, des plus défavorisés, des chômeurs, des salariés, des enseignants qui oeuvrent à la réussite scolaire du plus grand nombre et des associations diverses.

Nous ne partageons pas nombre de priorités de la majorité départementale, mais tâchons de faire œuvre de propositions alternatives. Notre combat est celui de la justice, du progrès social et de la solidarité. Nous sommes à votre écoute et à votre disposition.